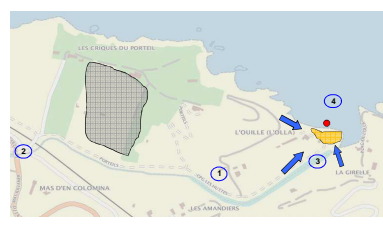










CARACTERISTIQUES DE LA BAINADE	SCHEMA DE LA PLAGE	LEGENDE
<p>Nom de la baignade : Calanque de l'Ouille</p> <p>Commune : Argelès sur Mer</p> <p>Département : Pyrénées Orientales</p> <p>Région : Languedoc Roussillon</p> <p>Responsable : ville d'Argelès sur Mer</p> <p>Saison balnéaire : du 15 Juin au 15 Septembre</p> <p>Heures de surveillance : /</p> <p>Fréquentation pendant la saison balnéaire : faible à moyenne</p>		<ul style="list-style-type: none">  Plage  Accès principaux  Zone de stationnement  Lieu de contrôle sanitaire  Sources de pollution

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU	CARTE DE LA ZONE D'ETUDE	LEGENDE																		
<p>Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années :</p> <table border="1" data-bbox="87 1019 678 1075"> <thead> <tr> <th>Années</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Classement</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> </tr> </tbody> </table> <p>Liste des épisodes de pollutions au cours des quatre dernières années :</p> <table border="1" data-bbox="87 1187 678 1265"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Type de pollution</th> <th>Origine de la pollution</th> <th>Interdiction de baignade</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> </tr> </tbody> </table>	Années	2015	2016	2017	2018	Classement	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade	/	/	/	/		<ul style="list-style-type: none">  Zone de baignade étudiée  Réseau hydrographique
Années	2015	2016	2017	2018																
Classement	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente																
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade																	
/	/	/	/																	

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION						
Diagnostic			Gestion préventive des sources de pollution		Plan d'actions	
Principales sources de pollution inventoriées		Impact	Distance de la zone de baignade	Seuil de crise	Procédure	Principales mesures de réduction des pollutions
①	Rejets d'assainissements non collectifs	Fort	Rapprochée	1000 E.coli/100 ml ou 370 UFC/100ml pour les Entérocoques ou aspect visuel laissant présager une pollution	Fermeture de la plage par arrêté municipal. Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte.	Assurer la mise en conformité des systèmes d'assainissement autonomes non conformes.
②	Poste de relevage du Ravaner	Fort	Rapprochée			<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance accrue du poste de relevage : Effectuer (ou continuer) le curage préventif du réseau avec un planning judicieux. Effectuer (ou continuer) le curage régulier (4 fois par an) du poste de relevage ou mettre en place un système d'autocurage de ce poste. Remplacer les pompes sensibles par des pompes de type Vortex.
③	Eaux pluviales et pollutions venant du Ravaner	Moyen	Directe			Vérifier l'absence de corrélation entre la pluviométrie et les taux d'E.Coli et des entérocoques donnés par les analyses de l'ARS et par les analyses par méthode rapide lors de périodes pluvieuses et en particulier lorsque le Ravaner correspond avec la mer.
④	Pollutions accidentelles venant du large	Moyen	Directe			Réalisation d'une procédure de crise avec identification des acteurs afin d'être le plus réactif possible en cas de pollution des eaux de baignade.